



ARRETE MUNICIPAL

N°2020/SG/MS/MM/NV/0186

**OBJET : ARRETE PORTANT DELEGATION DE FONCTIONS ET DE SIGNATURE
AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES**

Nolwenn LE BOUTER, Maire de la commune de Nangis,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2122-18 qui autorise le Maire à déléguer par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du conseil municipal,
Vu l'article L2121-17 et L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le procès-verbal du conseil municipal du 03/JUIL/2020 relatif à l'élection du maire et des adjoints,
Vu la délibération du conseil municipal n°2020/JUIL/043 en date du 03/07/2020 relative à l'élection du Maire,
Vu la délibération du conseil municipal n° 2020/JUIL/46 en date du 16/07/2020 relative à la création et à la détermination du nombre de postes de conseillers municipaux délégués,
Considérant que pour la bonne marche des services municipaux et pour une parfaite continuité du service public, il est nécessaire que l'exercice de certaines fonctions soit délégué aux conseillers municipaux.
Vu le budget communal,

ARRETE

ARTICLE 1

A compter du **17/07/2020**, il est donné délégation de fonctions et de signature aux conseillers municipaux désignés ci-après, sous ma surveillance et ma responsabilité et sous la coordination des adjoints, dans les domaines suivants :

NOMS PRENOMS	DELEGATIONS
CONTENT Cédric	Sports et associations sportives
NOUGA NOUGA Jules	Ambition de la jeunesse
GÜNER Mahmut	Budget et recherche de subventions
MARTINET Suzanna	Commerce et artisanat
TENTES MARQUES Luis	Relation de voisinage
HOULIER Fabrice	Suivi des travaux et mémoire de la Ville
BRUNOT Frédéric	Eau et assainissement
PIEUSSERGUES	Réussite éducative
CIGE Nimca	Petite enfance
POIRIER Sylvie	Vie associative
JACKY Valérie	Evènementiel, mise en valeur de la Ville
de MAIGRET Armand	Patrimoine
RAPPAILLES Angélique	Séniors et handicap, embellissement de la Ville

ARTICLE 2 :

Ces délégations entraînent, dans leurs domaines de compétences respectifs, délégation de signature des documents suivants :

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20200806-2020-JUIL-0186-
DE
Date de télétransmission : 06/08/2020
Date de réception préfecture : 06/08/2020

- les courriers,
- les arrêtés,
- les contrats,
- les conventions,
- les bons de commande,
- les mandats de paiement, les titres de recettes et toutes pièces comptables,
- la certification de la conformité et de l'exactitude des pièces justificatives produites à l'appui des mandats de paiement.

ARTICLE 3 :

La signature, par les conseillers municipaux délégués des pièces et actes repris à l'article 2 du présent arrêté devra être précédée de la formule suivante :

**Pour le maire et par délégation,
Le conseiller municipal délégué
en charge de (objet de la délégation)
Prénom - NOM**

ARTICLE 4 :

En cas d'empêchement du Maire et des Adjointes au Maire, il est donné signature de tous documents aux Conseillers municipaux délégués selon l'ordre du tableau du conseil municipal.

ARTICLE 5

Il est certifié sous ma responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois auprès du tribunal administratif.

ARTICLE 6 :

La Directrice générale des services et Madame le Receveur municipal sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et inscrit au recueil des actes administratifs.


Copie de cet arrêté sera transmise à :

- Madame la Sous-Préfète de l'arrondissement de Provins,
- Madame le Receveur municipal,
- Madame la Directrice générale des services
- Madame la Directrice des ressources humaines,
- L'intéressé(e),

Notifications aux intéressé(es) :

NOMS PRENOMS	DELEGATIONS	SIGNATURES
CONTENT Cédric	Sports et associations sportives	
NOUGA NOUGA Jules	Ambition de la jeunesse	
GÜNER Mahmut	Budget et recherche de subventions	
MARTINET Suzanna	Commerce et artisanat	
TENTES MARQUES Luis	Relation de voisinage	

Accusé de réception en préfecture
077-212703271-20200606-2020-JUIL-0186-DE
Date de télétransmission : 06/08/2020
Date de réception préfecture : 06/08/2020

HOULIER Fabrice	Suivi des travaux et mémoire de la Ville	
BRUNOT Frédéric	Eau et assainissement	
PIEUSSESGUES	Réussite éducative	
CIGE Nimca	Petite enfance	
POIRIER Sylvie	Vie associative	
JACKY Valérie	Evènementiel, mise en valeur de la Ville	
de MAIGRET Armand	Patrimoine	
RAPPAILLES Angélique	Séniors et handicap, embellissement de la Ville	

Fait à Nangis, le 03/08/2020

(en 2 exemplaires originaux)

Le Maire,

Nolwenn LE BOUTER



Accusé de réception en préfecture
 077-217703271-20200806-2020-0001-0186-
 DE
 Date de télétransmission : 06/08/2020
 Date de réception préfecture : 06/08/2020

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20200806-2020-JUIL-0186-
DE
Date de télétransmission : 06/08/2020
Date de réception préfecture : 06/08/2020